IL S'OCCUPE DES RÉFUTATIONS ALORS QU'IL NE CONNAIT PAS LES RÈGLES DE LA PURIFICATION

Publié par Cheikh Zayd Al-Madkhali. Publié dans Conseils & orientations



Il s'occupe des réfutations alors qu'il ne connait pas les règles de la purification
Cheikh Zayd Ibn Muhammad Al-Madkhali

Unable to embed Rapid1Pixelout audio player. Please double check that: 1)You have the latest version of Adobe Flash Player. 2)This web page does not have any fatal Javascript errors. 3)The audio-player.js file of Rapid1Pixelout has been included.





Question :
Un questionneur des Emirats dit : quel est votre conseil, ô Cheikh, pour un débutant qui s'occupe de ce qu'il y a entre les savants comme paroles et réfutations alors qu'il ne connaît même pas les règles de la purification ou autres ?

Réponse :

Je lui conseille de s'instruire dans la religion, dans sa croyance, dans les règles des adorations, dans sa conduite et la voie à suivre. Et parmi cela, les livres de réfutations dans lesquels les pieux prédécesseurs ainsi que ceux qui les ont suivis ont réfuté les gens des passions et de l'innovation. Et ils sont très nombreux à chaque endroit et époque.

Il n'est permis à personne, sous prétexte du manque de connaissance dans les domaines de la purification ou la prière, d'empêcher les gens d'écouter, d'écrire, de profiter ou de lire les livres de réfutations.

La religion est complète. De la même manière qu'il est obligatoire de s'instruire dans la croyance et les règles des adorations, il est également obligatoire de s'instruire dans le minhaj et la Sunna pour la mettre en pratique et de s'informer sur son contraire qui est l'innovation pour s'en écarter. C'est ainsi que ça doit être.

Il n'est permis à personne de dire aux gens : « Délaissez ces réfutations, délaissez telle et telle chose, mais faites plutôt cela. ». Celui-là parle sans science, car celui qui ne connaît pas le mal tombe dedans. Les réfutations servent à différencier les voies du bien de celles du mal. Il doit donc écouter des cassettes, lire des livres et écouter les savants sur tous les sujets de la religion, que ce soit dans la croyance, la législation, la Sunna et le minhaj.

Nous n'avons eu connaissance des partisans de l'innovation que par l'intermédiaire des livres de réfutations, depuis l'époque des compagnons jusqu'à nos jours. Si les livres de réfutations n'avaient pas été présents à chaque endroit et époque, les gens n'auraient pas connu les gens de l'innovation et n'auraient pas pu mettre en garde contre les innovateurs.

Et ceux qui font des réfutations doivent respecter le pacte conclu avec Allah qui est de ne dire que la vérité. Et ils ne doivent pas accuser ceux sur qui ils n'ont aucune preuve ou connaissance venant de leurs livres, leurs écrits, leurs cassettes ou leurs ouvrages. Ceci est la voie à suivre pour les réfutations. Sans cela, il n'est permis à personne de réfuter en se basant sur des soupçons ou des accusations infondées.

[Fin de la réponse de Cheikh Zayd Ibn Muhammad Al-Madkhali, qu'Allah lui fasse miséricorde]


Traduit et publié par an-nassiha.com